

Question présentée par le député :

M. Pierre Weiss

Date de dépôt : 19 septembre 2013

Question écrite urgente

Pourquoi le Conseil d'Etat a-t-il favorisé Carouge au détriment de Lancy, Onex et Bernex (et les communes de la Champagne) en prolongeant le tram 18 et en n'augmentant pas la fréquence du tram 14, comme promis lors de son inauguration ?

En satisfaisant les 20'000 Carougeois par le prolongement annoncé (à la veille du Jeûne genevois !) de la ligne 18, les TPG et leur autorité de tutelle, le DIME, privilégient ceux qui ont fait le plus de bruit pour la suppression d'un réel avantage - une desserte directe de Cornavin.

Mais du même coup ils privent d'une (simple) amélioration promise de fréquence ceux qui s'entassaient dans la ligne 14 qui part de Bernex (10'000 habitants, sans compter ceux de la Champagne, dont Bernex est devenu le point de transbordement) et traverse Onex (20'000 habitants) et le Petit-Lancy (30 000 habitants dont au moins 10'000 sont potentiellement concernés, car n'habitent pas au Grand-Lancy).

Bref, les victimes sont au moins deux fois et demie plus nombreuses que les bénéficiaires. Et les promesses d'amélioration de fréquence (au moins aux heures de pointe, comme m'a indiqué le souhaiter l'exécutif de Soral, lors d'une réunion formelle tenue ce 19 septembre 2013) remises à la semaine des 4 jeudis (du Jeûne).

Peut-être faudra-t-il attendre que le CEVA entre en fonction pour que les véhicules de la ligne 18 qui, venant du CERN, rebroussaient chemin au Quai de la Poste, soient enfin redirigés sur Bernex, Carouge ayant alors ses trains.

Le Conseil d'Etat peut-il expliciter ses intentions à cet égard ?

Ou bien la décision concernant Carouge signifie-t-elle que l'amélioration prévue est remise sine die ?

Une réponse de votre conseil sera hautement appréciée par ceux qui se sont tus. Et certainement aussi par les Trois-Chênes.